

Recherches
sur l'origine
et l'histoire
des collections
du musée
du quai Branly-
Jacques Chirac



Ce document a pour objet de dresser le bilan et les perspectives sur les recherches menées au musée du quai Branly – Jacques Chirac sur la question de l'origine des œuvres extra-occidentales conservées dans les collections nationales. Elle comporte trois parties : un court historique, un descriptif des modalités actuelles d'enrichissement des connaissances et une présentation de la nouvelle initiative constituée par le chantier des origines.

I. Historique

La recherche sur les origines des collections et leur histoire irrigue tout le travail scientifique sur les collections du musée du quai Branly – Jacques Chirac, collections qui regroupent deux ensembles constitués dans des conditions très différentes. L'un, le Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie (MNAAO), était constitué de collections coloniales puis à vocation artistique, l'autre le musée de l'Homme, regroupait des collections héritées d'abord des collections royales puis de différentes institutions (Musée du Louvre, Musée du Trocadéro, Musée d'Archéologie nationale...), enrichies de collectes ethnographiques. La question des provenances ne s'y posait pas dans les termes d'aujourd'hui.

La création du musée du quai Branly a nécessité deux chantiers des collections de grande ampleur (en 2001–2002 et 2002–2004). Le transfert des collections a permis de nettoyer les œuvres, de les photographier, de les anoxier et de les identifier par code-barres afin de créer la base de données TMS (The Museum System) qui fut adjointe au site Internet du musée dès 2006.

Cette ressource est primordiale car elle a permis de finaliser un premier récolement, confirmé par le Récolement décennal achevé en 2010, lequel a conduit à la publication de l'Inventaire initial du musée en 21 volumes, inventaire très lacunaire dans les deux institutions précédentes. Elle a aussi permis de vérifier l'identité des objets, les X, les manquants, les doublons, les institutions d'origine où ils pouvaient être cherchés. Plusieurs chantiers ont été conduits en compléments, notamment un chantier des étiquettes malencontreusement ôtées lors du chantier des collections mais précieuses pour retrouver les collections d'origine.

Le récolement a aussi permis d'ouvrir un chantier des objets volés avec dépôt de plainte et signalement dans des bases de données nationales et internationales (Interpol, Art lost Register, etc.), chantier qui a créé une véritable culture de la traçabilité chez les scientifiques des Unités patrimoniales.



II. Modalités actuelles d'enrichissement des connaissances

Différents outils sont mobilisés pour permettre l'enrichissement permanent de la base de données des collections et, partant, la connaissance sur l'origine des œuvres.

Les analyses des œuvres

L'enrichissement de la base de données repose en premier lieu sur les analyses des œuvres. Par un réseau de prestataires (scanner, radiographie, analyse des matériaux...), les analyses informent sur la datation, la localisation, les matériaux et les techniques qui précisent l'origine des œuvres et leurs usages. Elles sont primordiales pour les acquisitions et les restaurations.

Le chantier des notices TMS

Contraint par la chaîne de traitement du premier chantier des collections, les notices ont été remplies selon les données disponibles antérieurement. Depuis 2015, celles-ci ont été enrichies par des recherches selon les priorités suivantes : les nouvelles acquisitions (15 000 items), les objets exposés (3 500) et le reste de la collection (270 000).

L'accent a été mis sur le remplissage des champs « toponyme » (87 % d'avancement) « date » (62 %) et « usage » (49 %). En octobre 2018, le traitement des priorités 1 et 2 est achevé, ce qui correspond à 24 000 champs remplis. L'avancement annuel est de 45 000 champs remplis par an.

La muséothèque

La muséothèque est un service de mise à disposition des œuvres dont la demande est faite par le site du musée après consultation de la base. Elle est ouverte aux expositions internes, externes, aux étudiants, aux chercheurs, aux communautés d'origine des œuvres. Elle est, à ce titre, une source importante d'informations sur les origines des collections.

Les réserves
du musée
du quai Branly –
Jacques Chirac

Les expositions temporaires

Les expositions présentées au musée participent à la recherche sur l'origine des grâce notamment aux recherches menées pour la rédaction du catalogue. Citons pour mémoire les analyses de « Maîtres de la sculpture de Côte d'Ivoire », les approches linguistiques pour les styles du Gabon dans « Forêts natales », « Les Arts de la Benoué au Nigéria », mais aussi les recherches menées autour de collectionneurs comme « Charles Ratton » ou « Félix Fénéon » etc. Depuis 2006, 117 expositions temporaires ont été organisées dans les différents espaces du musée.

Les bourses de recherche

Le Département de la Recherche et de l'Enseignement (DRE) octroie chaque année trois bourses de recherche doctorales et cinq bourses postdoctorales. Jusqu'à une date récente, les thématiques de recherche étaient fort diverses, souvent loin des problématiques des collections, mais il est arrivé que certaines s'y intéressent expressément et éclairent d'un jour nouveau l'origine des œuvres, comme ce fut le cas en 2015 de la remarquable étude de Guillaume Alevêque sur le Maro Ura de Tahiti.

Un nouveau dispositif visant à recentrer ces bourses sur les collections a été engagé par le DRE depuis septembre 2018 et trouvera pleinement sa traduction en 2019-2020. L'appel à candidature indique désormais « qu'une attention particulière sera accordée aux dossiers dont le sujet d'étude porte sur les collections extra-européennes, en particulier celles du musée du quai Branly – Jacques Chirac ». Par ailleurs, l'une des bourses postdoctorales sera, à compter de 2019, d'une année renouvelable une fois, afin de faciliter le travail de long terme sur les collections.

Il faut noter également que la Fondation Martine Aublet, avec le soutien scientifique et logistique du musée, octroie de son côté plusieurs autres bourses de recherche, dès le niveau Master 2, dans les domaines rejoignant les centres d'intérêt du musée. Cependant, là encore, peu de jeunes chercheurs se sont jusqu'à présent intéressés à l'origine

Vue de
l'exposition
Félix Fénéon,
(1861-1944).
Les arts lointains





Atelier
de restauration
du musée
du quai Branly-
Jacques Chirac

des œuvres, la majorité d'entre eux choisissant des sujets d'anthropologie sociale qui ne sont pas directement liés à nos collections.

En outre, entre 2010 à 2016, des «Bourses pour la documentation des collections» étaient attribuées chaque année. Près de trente travaux ont fait l'objet d'un rapport de recherche. Ce dispositif a permis l'élaboration de travaux remarquables comme celui de Benoît Roux en 2011 sur : «Les collections royales d'Amérique du Sud au musée du quai Branly. Enquêtes d'archives autour des pièces amazoniennes et caraïbes d'Ancien Régime». Cependant, les sujets choisis par les jeunes chercheurs étaient très éclectiques et ne concernaient que trop rarement aux collections proprement dites.

Les choix ont été progressivement resserrés pour servir au mieux l'intérêt des collections, mais devant la difficulté à trouver des projets liés aux collections, il a été finalement décidé de mettre fin à ce dispositif pour en reporter les moyens vers un dispositif d'aide à la publication.

Les projets de recherche conduits en partenariat

Plusieurs projets pluriannuels, conduits dans le cadre de partenariats et notamment de LabEX, ont enrichi la connaissance sur l'origine des œuvres et des collections. Ce fut le cas en 2014-2017 du projet européen Nexus 1492 «New World Encounters in a Globalizing World», portant sur les ressources archivistiques en rapport avec les collections américaines, ou encore le projet : «SAWA : Savoirs autochtones wayana et apalaï : Une nouvelle approche de la restitution et ses implications sur les formes de transmission» dans le cadre du LabEX «Les passés dans le présent». Ce dernier, toujours en cours, consiste en une collaboration directe entre les porteurs de savoirs d'une culture amérindienne de Guyane et du Brésil et les collections conservées au musée.

Un nouveau projet intitulé «CROYAN sur les Collections Royales d'Amérique du Nord», a été lauréat cette année

de la Fondation des sciences du Patrimoine. Il vise à mieux connaître l'origine et la trajectoire des 450 objets provenant de l'actuel territoire du Canada et des États-Unis, collectés aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, dont le musée est dépositaire.

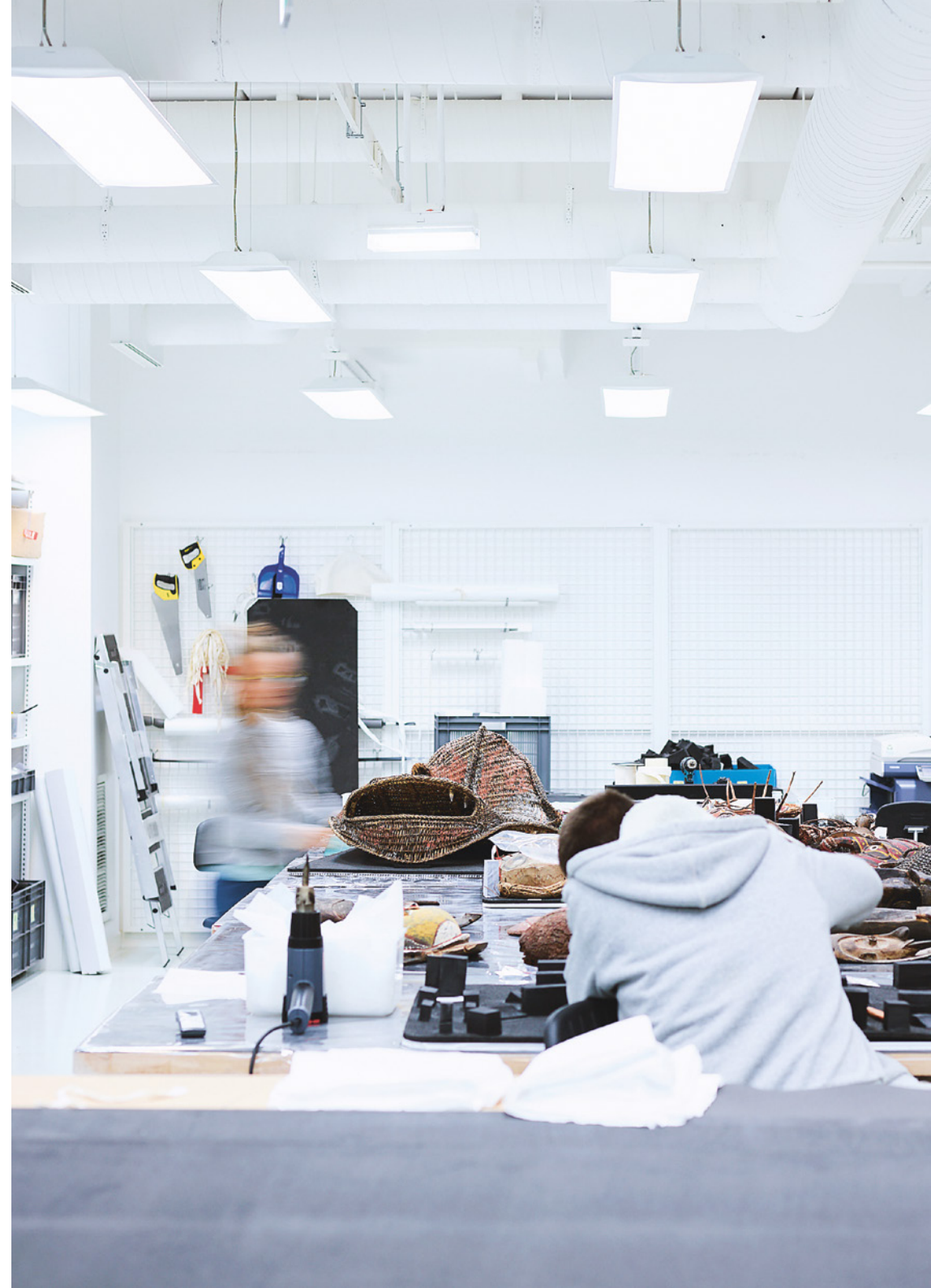
Les travaux des boursiers « Profession culture »

Ce dispositif, financé par le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, permet à des professionnels des musées d'effectuer un stage au musée pour une durée d'un à deux mois. C'est l'occasion d'un travail mutuellement bénéfique pour renseigner les collections et enrichir la base de données TMS d'appellations en langue d'origine, d'affiner les informations sur l'usage ou l'origine de l'objet. Dix-sept « professionnels de la culture », directeurs ou conservateurs de musées nationaux, ont été accueillis depuis 2013. Citons les travaux de Le Thi Than Phuong sur les collections du Vietnam (2013), Pépé Séverin Thea sur les collections de la Guinée Conakry (2015), Francis Gnoleba Tagro pour les archives du fonds Bohumil Holas sur la Côte d'Ivoire (2016 et 2019), Erol Josué pour les collections haïtiennes (2017), Kianoosh Motaghedi pour les collections iraniennes (2018) ou encore Renata Curcio Valente pour les collections brésiliennes (2019).

Les projets de recherche personnels conduits par des agents du musée

Deux thèses récemment soutenues par deux responsables de collection du musée traitent plus particulièrement de la question de l'origine des objets. Il s'agit tout d'abord celle de Gaëlle Beaujean, « L'Art de cour d'Abomey : le sens des objets », thèse de doctorat en Anthropologie sociale et ethnologie sous la direction de Jean-Paul Colleyn et de Henry John Drewal, soutenue en 2015 à l'EHESS et celle de Paz Núñez-Regueiro, « Promesses de Patagonie, d'Araucanie et de Terre de Feu ». Stratégies de collecte et d'élaboration du savoir scientifique en France concernant l'Extrême-Sud du continent américain (1878-1937), thèse de doctorat en Histoire de l'art, sous la direction de Dominique Poulot et de Julio Estéban Vezub, soutenue en 2018.

Les réserves
du musée
du quai Branly –
Jacques Chirac





Colloque.
Les artistes
africains-
américains
et la Color
Line : Histoires,
généalogies,
formes, gestes.

Les colloques scientifiques

Les colloques scientifiques sont également un levier intéressant pour faire émerger de nouvelles connaissances sur l'origine des collections. Pour ne citer que les plus récents, le musée a été impliqué dans l'organisation d'un colloque international qui s'est tenu à Paris-Nanterre le 7 février 2019 sur le thème « A qui appartiennent les collections muséales ? », tandis qu'un deuxième colloque, dans la continuité de celui-ci, est en cours d'organisation à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines en octobre 2019 (le Musée y est également associé).

Le Département de la Recherche et de l'Enseignement est également impliqué dans une journée d'étude se tenant à l'université Paris-Descartes le 12 juin 2019, intitulée « Le retour de la restitution ».

Le directeur du département interviendra au sein de la session « Géopolitique de la restitution » par une intervention dont le titre est : « Une archéologie des sources, des origines et des cheminements (palais royaux d'Abomey) ».

Mémoires de l'École du Louvre

Depuis plusieurs années, les conservateurs du musée proposent des sujets de mémoire de master 1 et 2, ayant trait à l'étude des collections ou de leur histoire. Il peut s'agir de travaux monographiques sur un donateur et ses collections présentes au musée du quai Branly – Jacques Chirac, comme, l'excellente étude de Marie Adamski sur le pasteur Rey-Lescure et sa mission de collecte en Nouvelle-Calédonie pour le compte du musée de l'Homme, ou sur des collections en région, comme l'étude en cours de Margaux Châtaigner sur les collections océaniques du musée Anne de Beaujeu à Moulins.

En conclusion de cette partie relative aux moyens déployés pour enrichir la connaissance sur l'origine des collections, il convient de rappeler que les travaux menés par Felwine Sarr et Bénédicte Savoy se sont appuyés en grande partie sur la base de données du Musée du quai Branly – Jacques



Le Louvre.
Le pavillon
des Sessions,
statuette
féminine,
Chupícuaro,
Mexique

Chirac. A cette occasion, les rapporteurs ont jugé que les collections du musée étaient « bien documentées » et ils ont indiqué que la base de données a constitué « une base de travail capitale pour [leur] rapport »¹. Ainsi, en dépit des difficultés rencontrées (peu de chercheurs dans ces domaines, informations très difficiles à réunir, impasses méthodologiques), la base telle qu'elle existe aujourd'hui offre déjà un support exploitable.

III. Nouvelle initiative : le chantier des origines

Le discours prononcé par le président de la République en novembre 2017 à Ouagadougou, la remise du rapport Sarr/Savoy et l'annonce en novembre 2018 de la restitution de 26 œuvres à la République du Bénin, en posant la question de la circulation et du retour des biens culturels africains acquis pendant la période coloniale, ont mis en lumière de nouveaux enjeux pour les collections nationales que nous conservons. Ceux-ci renforcent la nécessité d'une traçabilité accrue des œuvres qui seront proposées à l'acquisition et questionnent les procédures du passé.

Depuis le début de l'année 2019, il a été décidé de renforcer ces efforts en ouvrant un nouveau chantier documentaire spécifiquement dédié à la question de l'origine et du contexte d'acquisition de ces pièces. Ce chantier vise à déterminer des critères rationnels d'élucidation des origines des objets et des collections.

Rappel du cadre réglementaire

Ce travail s'effectue dans le cadre des normes juridiques nationales qui sont celles de la domanialité publique donnant aux collections un caractère d'inaliénabilité, d'imprescriptibilité et d'insaisissabilité.

Il prend également pour cadre le contexte juridique international fixé par les conventions et traités signés et ratifiés par la France. Il s'agit principalement ici

¹ Cf. p. 91 de leur rapport.

de la Convention UNESCO de 1970 sur la protection des biens culturels, ratifiée le 7 janvier 1997 et entré en vigueur le 7 avril 1997. Il s'appuie enfin sur les préconisations de ce qu'il est communément appelé du «droit souple», comme le code de déontologie de l'ICOM.

Un plan d'action en deux volets

1. Définition d'un périmètre de biens suspectés volés ou spoliés

L'objectif est de parvenir à terme à définir une liste d'œuvres dont l'acquisition est jugée suspecte pour laquelle des recherches documentaires complémentaires sont nécessaires.

Pour cela une première grille d'analyse a été définie afin d'aider les unités patrimoniales à sélectionner en interne un corpus d'étude prioritaire.

Critères d'évaluation concernant l'objet et son histoire

Les propositions qui suivent s'appuient sur deux travaux récents de musées européens, de nature différente mais d'intérêt commun pour la réflexion sur les critères permettant de définir le corpus :

/ Guide pour le traitement des biens de collections issus de contextes coloniaux, Association allemande des musées (Deutscher Museumsbund e. V.), Berlin, octobre 2018

/ Return of Cultural Objects: Principles and Process, Nationaal Museum van Wereldculturen, 7 mars 2019 [Retour des objets culturels: principes et processus, Musée national des cultures du monde]

Du point de vue de l'objet et de son histoire, les critères suivants ont été retenus :

L'illégalité

Il existe un doute sur la légalité de l'acquisition au regard des lois en vigueur à l'époque.

/ L'acquisition doit être examinée au regard du contexte



Vue d'un mannequin dit Jivaro dans les salles Amérique du musée d'ethnographie du Trocadéro. 1930



Les réserves
du musée
du quai Branly –
Jacques Chirac

réglementaire applicable en France et/ou sur le territoire d'origine au moment de l'acquisition.

/ Principe de non rétroactivité des lois.

/ Importance de la charge de la preuve : pour retenir ce critère, il faudra à terme prouver l'illégalité de l'acquisition.

/ Concerne également les biens issus d'une fouille : clandestine ou illégale

L'illégitimité

Il existe un doute sur la légitimité de l'acquisition.

/ La preuve que le bien a été pris sans le consentement du propriétaire, par la violence et/ou sous la contrainte.

/ La preuve que l'acquisition est assimilable à une cession ou à une vente forcée.

/ L'acquisition a été réalisée par une personne « douteuse » ou que l'on sait s'être livrée à des pratiques illégales d'acquisition.

Préexistence d'une demande

Il existe ou a existé par le passé une demande plus ou moins ciblée de retour ou de restitution.

/ Quand cette demande a-t-elle été formulée ?

/ Par qui a-t-elle été formulée (demande individuelle, demande par un représentant de la communauté, demande institutionnelle via un musée ou autres, demande par l'État passé ou actuel) ?

/ Sous quelle forme s'est effectuée cette demande (demande orale, par voie de presse, échange de courriers, demande officielle d'État à État) ?

Si l'un de ces trois critères premiers d'évaluation évoqués ci-dessus a été relevé, il conviendra alors de prendre en compte les considérations suivantes :

/ Quelle est la valeur symbolique de l'objet pour la communauté d'origine ?

/ Le bien est-il indispensable à la communauté d'origine ?
Pour quelles raisons ?

2. Recherche sur les personnes et les missions officielles

Pour appréhender l'ensemble des 336 000 objets qui constituent la collection du musée aujourd'hui, il nous paraît utile d'éclairer la question des origines en travaillant sur les biographies des donateurs ou vendeurs d'une part, ainsi que sur les grandes missions officielles qui ont notamment été réalisées sous l'égide du ministère de l'Instruction et/ou du musée du Trocadéro, puis sous l'égide du musée de l'Homme, d'autre part.

Chantier sur les personnes: prioriser les recherches sur les personnes physiques

Malgré l'exploitation des anciens inventaires et des documents en relation avec les collections pour renseigner les quelques 11 000 personnes ou institutions en relation avec l'entrée en collection d'une œuvre, il reste encore plusieurs milliers de personnes dont la biographie n'a pu être renseignée. Ainsi, sur les 865 personnes physiques reliées à des objets exposés aujourd'hui sur le plateau des collections, environ 70 % ne possèdent pas de dates et/ou pas de biographies.

UP	Nbre de personnes sans date ou biographies
Afrique	196
Océanie	168
Amériques	113
ANPO	83
Asie	74
Mondialisation	11

Les réserves
du musée
du quai Branly –
Jacques Chirac



L'information biobibliographique sur les personnes constitue l'une des pistes les plus riches pour travailler sur la question des origines des objets.

Conduit à l'échelle nationale, en impliquant les 7 musées de France conservant des collections similaires et en réunissant les travaux existants, ce travail prosopographique pourrait à terme, aboutir à une base donnée biobibliographique des collecteurs et des collectionneurs (18^e–20^e siècle) d'arts des Amériques, d'Afrique et d'Océanie.

Chantier sur les missions

Documenter de façon prioritaire les missions officielles dont sont issus les objets.

/ Documentation des dates de missions cartographie et indexation

/ Lien avec le module « Événement » de la base de données TMS

Ces deux chantiers seront conduits prioritairement dans les années à venir.

Moyens de mise en œuvre

Pour les deux volets de ce plan d'action, le musée définira les sujets de recherche qu'il fera réaliser par ses agents, ses stagiaires accueillis, par le recours à des prestataires, grâce à des chercheurs du Département de la recherche qui se saisiraient de l'un des sujets proposés et enfin par des partenariats avec des Labex, les autres musées conservant des œuvres africaines (ceci au titre de Grand Département porté par le quai Branly) et des institutions extérieures.

Musée du quai Branly – Jacques Chirac
Septembre 2019

